



Envoi du test

L'enjeu est de s'assurer que les données administratives sont correctement remplies et que le test est envoyé le jour ou le lendemain de sa réalisation. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gastro-entérologue, gynécologue)

- Nom du médecin destinataire des résultats,
- Etiquettes identifiées et collées au bon endroit ou coordonnées renseignées, tube bien fermé,
- Date d'envoi du test au regard de la date de réalisation.

Le personnel soignant ESMS

- Nom du médecin destinataire des résultats,
- Etiquettes identifiées et collées au bon endroit ou coordonnées renseignées, tube bien fermé,
- Date d'envoi du test au regard de la date de réalisation.

L'aidant

- Nom du médecin destinataire des résultats,
- Etiquettes identifiées et collées au bon endroit ou coordonnées renseignées, tube bien fermé
- Date d'envoi du test au regard de la date de réalisation.



Réception des résultats

L'enjeu est d'éviter les retards de prise en charge et de fidéliser les personnes en cas de dépistage négatif. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gastro-entérologue, gynécologue)

- Bonne réception des résultats environ 15 jours après la date d'envoi,
- Compréhension des résultats et orientation vers le spécialiste en cas de dépistage anormal ou nécessité de renouveler le dépistage selon le calendrier préconisé en l'absence d'anomalie,
- Résultat noté dans le dossier médical,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer.

Le personnel soignant ESMS

- Bonne réception des résultats environ 15 jours après la date d'envoi,
- Compréhension des résultats et orientation vers le spécialiste en cas de dépistage anormal ou nécessité de renouveler le dépistage selon le calendrier préconisé en l'absence d'anomalie,
- Résultat noté dans le dossier médical,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer.

L'aidant

- Bonne réception des résultats environ 15 jours après la date d'envoi,
- Compréhension des résultats et orientation vers le médecin référent en cas de dépistage anormal,
- Date du prochain dépistage selon le calendrier préconisé en l'absence d'anomalie,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer.



Recommandations aux acteurs pour améliorer la participation des personnes en situation de handicap au :

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL



1 Réception du courrier

L'enjeu est de sensibiliser au dépistage du cancer du côlon et d'améliorer l'identification et la compréhension du courrier d'invitation. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gastro-entérologue, gynécologue)

- Bonne réception, identification du courrier et du logo du CRCDC, compréhension de l'invitation,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer la personne et l'aidant.

Le personnel soignant ESMS

- Bonne réception de l'invitation et transmission au médecin traitant,
- Identification et information des aidants pouvant accompagner la personne,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer la personne et l'aidant.

L'aidant

- Exactitude des coordonnées du destinataire (si non le signaler au Centre de Dépistage),
- Bonne compréhension de l'invitation,
- Information transmise au médecin traitant, au représentant légal,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer la personne.

2 Remise du test

L'enjeu est de s'assurer que la personne est éligible au dépistage par test immunologique. Penser à signaler au Centre de dépistage toutes informations importantes. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gastro-entérologue, gynécologue)

- Motifs d'exclusion éventuels ou refus,
- Modalité de dépistage adaptée au niveau de risque : Test immunologique tous les deux ans ou suivi par coloscopie,
- Vérification de la date du dernier test dans le dossier médical ou d'une éventuelle coloscopie,
- Disponibilité du test,
- Date de remise du test ou refus notés dans le dossier médical.

Le personnel soignant ESMS

- Existence d'antécédents personnels ou familiaux, de signes cliniques digestifs ; non opposition ou refus du patient : à signaler au Centre de Dépistage,
- Information de la personne et du représentant légal,
- Vérification de la date du dernier test dans le dossier médical ou d'une éventuelle coloscopie,
- Disponibilité du test,
- Date de remise du test ou refus notés dans le dossier médical.

L'aidant

- Existence d'antécédents personnels ou familiaux, de signes cliniques digestifs,
- Non opposition ou refus de la personne,
- Date d'une éventuelle coloscopie.

3 Réalisation du test

L'enjeu est de s'assurer que les modalités de réalisation du test sont comprises et techniquement envisageables pour prévoir l'accompagnement et les adaptations nécessaires. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gastro-entérologue, gynécologue)

- Bonne compréhension des modalités de réalisation,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer,
- Eventuelles difficultés à anticiper : du recueil au prélèvement de selles, au domicile ou en institution,
- Date de réalisation notée dans le dossier médical.

Le personnel soignant ESMS

- Explications sur les modalités et accompagnement adapté aux difficultés potentielles,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer,
- Date potentielle de réalisation pour éviter les veilles de week-end et jours fériés
- Date de réalisation notée dans le dossier médical.

L'aidant

- Explications sur les modalités et accompagnement adapté aux difficultés potentielles,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer,
- Date potentielle de réalisation pour éviter les veilles de week-end et jours fériés,
- Date de réalisation communiquée au médecin.